



Madame, Monsieur, chers collègues,

Nous nous sommes ravis de pouvoir vous présenter

L'appel à subventions du pôle interdisciplinaire d'études françaises de l'Université d'Innsbruck pour l'année 2011

En 2010 le Pôle interdisciplinaire d'études françaises de l'Université d'Innsbruck a soutenu un large panel d'activités à travers de nombreuses facultés: congrès, colloques, conférences, lectures, accueil de chercheurs, mise à disposition d'archives, projets et bien plus encore. Parallèlement à ses propres manifestations, le pôle s'est aussi investi en tant que partenaire dans de nombreuses manifestations organisées par ses bénéficiaires.

A l'avenir aussi, le pôle interdisciplinaire d'études françaises de l'Université d'Innsbruck souhaite rester pour vous un partenaire fidèle, et vous soutenir pleinement dans votre travail, de manière aussi professionnelle que possible, par ses services et conseils.

Ainsi nous vous invitons à déposer **jusqu'au 15 juin 2011 vos demandes de subventions pour la deuxième partie de l'année.** Les formulaires de demandes de subvention sont disponibles en version électronique sur la page d'accueil de notre site (www.uibk.ac.at/frankreichschwerpunkt). Nous vous prions de remplir le formulaire sur notre site internet mais également de nous l'envoyer par courrier dans sa version scripturale (pour des raisons techniques, nous vous prions d'imprimer d'abord le formulaire puis de nous l'envoyer par mail).

Frankreich-Schwerpunkt der Leopold-Franzens-Universität Innsbruck

Pôle interdisciplinaire d'études françaises l'Université Leopold Franzens d'Innsbruck

Herzog-Friedrich-Straße 3, A – 6020 Innsbruck



Nous vous précisons là-dessus que **le barème de nos subventions** est variable selon le nombre de demandes. A titre indicatif, nous plafonnons notre aide financière à 400 euros par voyage (300€ pour Paris) et par personne. Au début de l'année le pôle interdisciplinaire d'études françaises a augmenté le taux de remboursement pour l'hôtel à Innsbruck : 70 euros par nuit et par personne. Le remboursement pour l'hôtel en France s'élève à 80 euros par nuit et par personne, pour une durée maximum de cinq nuits par personne et par demande.

En outre le pôle interdisciplinaire d'études françaises serait ravi de vous soutenir dans vos demandes de partenariats pour des manifestations ou bien pour des coopérations de recherches et met pour cela à votre disposition sa liste de diffusion (e-mail).

Nous voudrions vous encourager à entreprendre toutes sortes d'activités de coopérations avec la France et nous nous tenons à votre entière disposition pour toutes questions supplémentaires:

Très cordialement

Eva Lavric

Univ.-Prof. Mag. Dr. Eva Lavric

Directrice du Pôle interdisciplinaire d'études françaises l'Université Leopold Franzens d'Innsbruck

Frankreich-Schwerpunkt der Leopold-Franzens-Universität Innsbruck

Pôle interdisciplinaire d'études françaises l'Université Leopold Franzens d'Innsbruck

Herzog-Friedrich-Straße 3, A – 6020 Innsbruck

